

Le Hainaut, destination durable ?



Le Hainaut, destination durable ?

Le développement durable, plus que jamais dans l'air du temps, est « un développement qui répond aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux des générations futures ». Pour agir de manière durable, il faudrait donc consommer moins de ressources et répartir cette consommation plus équitablement.*

Le développement durable, comme une évidence

La crise sanitaire n'a fait que renforcer l'idée que penser « durable » devient une évidence. Plusieurs études ont été réalisées récemment à ce sujet et le constat est sans appel. La majorité des voyageurs veulent que leurs dépenses soient plus utiles aux populations locales, souhaitent se déplacer en respectant davantage l'environnement, consommer plus de produits issus du circuit court ...

Que pouvez-vous faire, vous, opérateur touristique, pour durabiliser votre activité?



1) Faites un état des lieux

Faites un état des lieux de votre attraction ou de votre établissement environ tous les 3 mois pour voir si vos résultats sont satisfaisants en matière de consommation énergétique (consommation d'eau, d'électricité, tri des déchets, ...)

Vous n'avez aucune idée des objectifs que vous devez atteindre ? Vous ignorez si vos résultats actuels sont positifs ou négatifs pour pouvoir être considéré comme un établissement « durable » ? Pensez à la labellisation !

Dans le domaine du tourisme, il existe le label « clé verte »**. Il impose que les établissements économisent l'eau et l'énergie, contribuent à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, offrent à leurs clients une alimentation plus durable et plus saine, contribuent à promouvoir une mobilité douce...

A savoir : Le prix pour obtenir ce label commence à 80€ pour une maison d'hôtes B&B ou un gîte, 150€ pour les campings et 175€ pour les hôtels. A la première obtention du label et ensuite tous les 3 ans, un audit indépendant a lieu pour

déterminer si vos efforts sont suffisants pour préserver ce précieux label.

En effet, adhérer à ce label présente des avantages multiples : il vous offre une meilleure image de l'établissement, améliore la qualité de vos services, réduit vos coûts de fonctionnement...

Pour plus d'informations à propos de ce label, veuillez consulter le site web suivant : <https://www.green-key.be>

2) Favorisez le local

Approvisionnez-vous un maximum en **produits locaux** et faites appel à des **entreprises locales**.

Faire changer la chasse d'eau ou l'isolation de la toiture par le petit artisan du coin ou acheter votre pain chez le petit boulanger de la place du village, il n'y a rien de tel.

Insistez ensuite sur votre site et dans votre hall d'accueil sur qui ils sont, montrez la photo de ceux qui vous fournissent ou ceux avec qui vous collaborez, ça ne rendra votre lieu que plus authentique... Mettre en avant le fait que vous « faites corps » avec ce qu'il y a de meilleur autour de chez vous ne peut être que bénéfique pour votre activité.

3) Sensibilisez votre clientèle

Tentez d'influencer le comportement des touristes en passant par la **communication** et la **sensibilisation**.

Par exemple en jouant avec le « nudge », ou « coup de pouce », en prenant par la main le touriste pour l'orienter vers un certain choix et le pousser à passer à l'action.

Idée : Placer un autocollant juste à côté d'un robinet avec un nœud à sa sortie. Cette image permet au cerveau d'oublier les

idées générales du style « économisez l'eau » tout en rappelant un geste concret au moment de l'action.

4) La fiche d'accessibilité

Saviez-vous qu'une personne ne modifierait pas le climat si elle n'émettait en moyenne qu'une tonne et demi de CO2 par an ? Or en moyenne un belge en émet environ 7 tonnes. Cette émission est surtout due au transport. Influencer les pratiques de mobilité du touriste vers une mobilité plus durable, l'écomobilité, est alors également important.

Pour y parvenir, il est utile de créer ce qu'on appelle *une fiche d'accessibilité*.

Il s'agit d'un document qui reprend de manière synthétique tous les renseignements nécessaires pour se rendre dans un lieu déterminé par tous les moyens de transport disponibles. On peut notamment y mettre les cartes et horaires des trains et des bus, les itinéraires piétons et cyclistes depuis la gare et, seulement à la fin, les itinéraires pour les voitures.

Parfois, certains endroits sont loin des arrêts de transports en commun ou les arrêts sont peu souvent desservis. Dans ce cas, un système de navette ou de transport à la demande organisée par l'opérateur touristique peut-être une bonne idée pour contourner le problème.

Vous avez maintenant toutes les cartes en main pour devenir plus durable. Nous comptons sur vous pour que le Hainaut devienne une province plus verte afin de préserver au maximum nos richesses naturelles pour les siècles à venir...

L'action du touriste doit être le dernier maillon de la chaîne, après toutes les actions possibles mises en place par vous-même, les professionnels. Mais n'oubliez pas : des

actions qui ignorent la satisfaction du touriste sont vouées à l'échec. Le « tourisme durable », c'est d'abord du tourisme...

* Selon Brundtland (publication rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU)

** Apparu au Danemark en 1994



© Utopix

[Découvrez tous nos services](#)